

MÉMORABLE ACCIDENT

ARRIVÉ SUR

LE PONT DE LA GUILLOTIÈRE,

LE 11 OCTOBRE 1744.

(Extrait des Actes consulaires *).



Du mardi, dix-septième novembre mil sept cent onze, après midi, en l'hôtel commun de la ville de Lyon, y étant messieurs Ravat, prévôt des marchands ; Basset, Presle, Fischer, Anisson, échevins.

Lesdits sieurs ayant considéré que l'accident arrivé à la porte du pont du Rhône, le onze octobre dernier, étant un de ces événements incroyables que la postérité ne doit pas ignorer, et dont le peuple s'est formé des idées bien différentes, et de la vraisemblance et de la vérité, il était nécessaire d'en faire une espèce de procès-verbal ou de relation dans laquelle le sieur secrétaire de la ville énoncerait, autant qu'il lui serait possible, les principales circonstances du désordre, les différentes causes qui y ont donné lieu, et les suites qu'il a eues tant du côté de la cour que dans tout ce qui s'est fait en cette ville par rapport à ce funeste accident, ce qui ayant été exécuté par Camille Perrichon, écuyer-secrétaire de ladite ville et du commerce, le consulat a arrêté que ledit procès-verbal serait enregistré comme s'ensuit :

La fête de saint Denis, qui s'est rencontrée, cette année, le

* Nous empruntons ce fragment historique aux *Documents pour servir à l'histoire de Lyon* que recueille M. Godemard, archiviste de la mairie.